



15 septembre 2022- Assemblée générale annuelle École Pierre-de-Coubertin Procès-verbal

1. Ouverture de l'assemblée ;

L'Ouverture de l'assemblée est proposée à 19h03.

Proposée par madame Pascale Léger-Provost et appuyée par madame Isabelle Dupuis.

2. Mot d'accueil de la présidence du CÉ ;

Madame Marie-Eve Dorion remercie les parents d'être présents ce soir.

3. Mot de bienvenue de la direction d'établissement ;

Madame Nadine Lalancette remercie les parents d'être présents en si grand nombre. Elle indique que c'est sa première assemblée générale à l'école Pierre-de-Coubertin.

Elle précise que le thème de cette année est: tous en cœur.

Madame Lalancette présente le personnel enseignant de l'école et les remercie de travailler aussi fort au quotidien pour le bien des élèves. Les membres du personnel sont chaudement applaudis par les parents présents au gymnase.

Classe-nature:

Madame Lalancette indique que la classe-nature de cette année reprend son horaire d'avant la pandémie c'est-à-dire: que les maternelles passeront une journée prolongée en classe-nature, que les 1ère et 2e année dormiront 2 nuits en classe-nature et que les 3e, 4e et 5e année dormiront 4 nuits en classe-nature.

Madame Lalancette dit que les prix de la classe-nature ont évolué à la hausse, conséquemment l'école va travailler fort (avec des campagnes de financement diverses) pour diminuer le coût de la facture.

Campagnes de financement:



D'ailleurs, la campagne de financement Perfection aura lieu à l'automne et les informations seront envoyées aux parents en octobre 2022. Madame Lalancette explique que Perfection prend 60% des profits et laisse 40% des profits à l'école. Ce qui arrivera avec l'argent récolté grâce à la campagne Perfection sera décidé par le conseil d'établissement.

Madame Catherine St-Amour: présente le comité "Campagne de financement" et parle plus spécifiquement de la campagne de Perfection. Elle indique que nous aurons un catalogue et un lien internet pour acheter les produits. On peut déjà aller sur le site perfection.ca puisque ça donne des bonnes idées sur les produits à acheter. Les produits seront livrés à l'école fin novembre, début décembre 2022.

Madame Lalancette dit qu'il y aura une campagne de financement avec vente de chocolats au printemps 2023. 40% des profits ira pour la classe-nature 2023-2024.

Madame Lalancette précise que toutes les activités de financement sont des activités volontaires.

4. Adoption de l'ordre du jour ;

Madame Marie-Eve Dorion indique que tous les documents relatifs à l'assemblée générale annuelle se trouvent sur le site internet de l'école.

Madame Dorion fait la lecture de l'ordre du jour tel que transmis préalablement à l'AGA avec la convocation à la rencontre.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Karine Donato et appuyée par monsieur Maxime Gauthier.

5. Désignation d'un secrétaire d'assemblée ;

Madame Marie-Eve Dorion demande à madame Sarah Brutus d'agir comme secrétaire d'assemblée, mandat qu'elle accepte.

6. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle précédente;

Madame Dorion mentionne que le procès-verbal de l'année précédente est disponible sur le site web de l'école;



Madame Julie Desfossés propose l'adoption du procès-verbal et est appuyée par madame Catherine Veillette.

7. Adoption des procédures d'élections ;

Madame Dorion propose d'agir à titre de présidente d'élection puisqu'elle est à sa mi-mandat donc pas elle-même en réélection.

Approuvé par tous les parents à l'unanimité.

8. Présentation du rapport annuel du CÉ ;

Madame Marie-Ève Dorion présente le rapport annuel 2021-2022 du conseil d'établissement tel qu'envoyé par courriel préalablement à la rencontre et rappelle que lui aussi est disponible sur le site de l'école.

L'adoption du rapport annuel tel que présenté est proposée par M. Henri-Robert Sully et appuyée par Mme Aïcha Ghieh.

9. Élections

9.1 Nomination de la présidence d'élection: Madame Dorion est la présidente d'élection.

Madame Dorion présente la procédure d'élection, elle explique en quoi consiste l'implication des parents. Elle remercie les membres du Conseil d'établissement de l'an dernier qui se sont impliqués une bonne partie de l'année avec des restrictions COVID. Mme Dorion, explique que le mandat des 3 personnes qui récolteront le plus de vote ce soir, accepte un mandat de 2 ans. Les personnes arrivant au 4e et au 5e rang au niveau des votes, deviendront substitut si jamais un désistement survient.

Il est proposé de renouveler la formule de l'an dernier, c'est-à-dire que les candidats font une courte présentation, après quoi ils sortent du gymnase pour la tenue du vote. Le vote sera à main levée et supervisé par Mme Lalancette et par les scrutateurs Mme Brutus, M. Gauthier et Mme Dorion, membres du CÉ et qui ne sont pas en réélection.

La procédure d'élection est adoptée à l'unanimité.

9.2 Élection des trois représentants des parents au CÉ:



Les parents suivants débiteront la 2e année de leur mandat (et qui ne sont pas en réélection):

- Madame Marie-Eve Dorion, présidente sortante
- Madame Sarah Brutus, vice-présidente sortante
- Monsieur Maxime Gauthier, représentant au comité de parent

Les personnes suivantes ont complété leur mandat et sont admissibles à une réélection sont:

- Madame Isabelle Dupuis
- Madame Karine Donato
- Sièges vacants

Les enfants de M Jean-François Galarneau ayant terminé leur parcours scolaire à l'école, n'est pas admissible à la réélection, son siège est donc vacant.

Madame Dorion demande aux personnes qui souhaitent se présenter pour représenter l'ensemble des parents au CÉ, pour une période de 2 ans, de se présenter et de donner une courte allocution sur leurs motivations à siéger sur le conseil d'établissement.

En plus de Madame Karine Donato et de Madame Isabelle Dupuis qui sont en fin de mandat, deux (2) autres parents manifestent leur intérêt à siéger sur le conseil d'établissement soit Madame Myriam Labbé et Madame Gabrielle St-Cyr.

Suite à l'élection, les personnes suivantes sont élues aux postes de membres du conseil d'établissement :

- Madame Gabrielle St-Cyr
- Madame Myriam Labbé
- Madame Karine Donato

Madame Dorion invite tous les parents qui veulent venir aux rencontres du CÉ présenter des projets particuliers à le faire, une période pour le public étant prévu en point statutaire à chacune des rencontres.

9.3 Élection des deux substituts des représentants des parents au CÉ: Madame Isabelle Dupuis est désignée comme membre substitut au conseil d'établissement.



9.4 Élection du délégué au Comité de parents: Maxime Gauthier agissant à titre de délégué au comité de parent manifeste son intérêt à poursuivre son mandat. Cela sera proposé à la première rencontre du CÉ.

9.5 Élection du substitut du délégué au Comité de parents: sera déterminé lors de la prochaine rencontre du CÉ

10. Information sur notre Organisme de participation des parents (OPP) ;

Madame Isabelle Dupuis parle de l'OPP et des possibilités pour les parents selon le temps dont ils disposent et selon leur intérêt, de participer à divers projets/activités pour appuyer l'équipe-école (ex.: photos scolaire, maison hantée, cross-country école, etc.) (M

Madame Dupuis dit que l'OPP a planché sur beaucoup d'idées de campagne de financement pour que le portefeuille des parents ne souffre pas trop des coûts de la classe-nature.

Madame Dupuis invite les parents à s'inscrire dans l'OPP et à communiquer avec elle via l'adresse courriel de l'OPP soit le opp.pdc@gmail.com qui se trouve sur le site internet de l'école.

11. Information sur la date de la première rencontre du CÉ

Madame Dorion indique que la prochaine rencontre du CÉ sera le 27 septembre 2022 à 19h00.

12. Levée de l'assemblée

L'ensemble des points prévus à l'ordre du jour ayant été épuisé, Madame Dorion suggère la levée de la rencontre.

Proposée par Madame Annie Douville, appuyée par Monsieur Maxime Roy.

La présidente
Mme Marie-Eve Dorion

La directrice
Mme Nadine Lalancette